

MAG

deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



CULTURE & SORTIES

La Chaufferie c'est parti !

PAGE 8



ACTUS CITÉ

Centenaire de l'Armistice

PAGE 11



ON A AIMÉ

Le 1^{er} salon séniors !

PAGE 23

MÉDIATHÈQUE, 5 ANS DÉJÀ

Notre dossier du mois

PAGE 04



PAGE
4

LA MÉDIATHÈQUE FÊTE SES 5 ANS

Notre dossier du mois.

PAGE
9

CULTURE ET SORTIES

Ne manquez pas les prochains spectacles !

PAGE
21

VIVRE ET TRAVAILLER

Vos nouveaux commerces

PAGE
22

ON A AIMÉ

La semaine bleue, la comédie musicale, ...

PAGE
25

INFOS PRATIQUES

Bénéficiez du kit "marquage chimique"

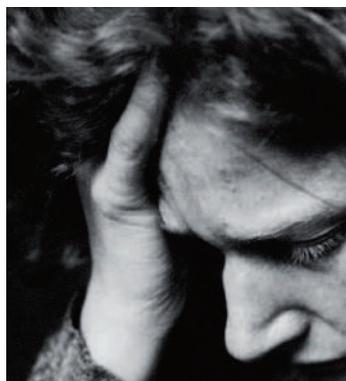
ACTUS CITÉ

Accueil de la famille Fallon

PAGE
11



Bientôt un centre d'hébergement pour les femmes battues



CADRE DE VILLE

Participez à la balade "découverte des arbres fruitiers"



PAGE
17

TOUTES GÉNÉRATIONS

Cérémonie en l'honneur des enseignants



PAGE
20

www.ville-lamadeleine.fr
mairie@ville-lamadeleine.fr



LE MOT DU MAIRE

"N

ous fêtons ce mois-ci les 5 ans de la Médiathèque Municipale.

Né au mandat dernier, ce bel équipement a tout de suite trouvé son public et aussi sa place dans «notre carré magique culturel» alors en devenir.

Avec la transformation de la Chaufferie Huet en salle culturelle polyvalente, c'est le dernier pilier de ce carré qui sera ainsi posé, et qui en achèvera la construction à la fin du mandat en cours.

Outils de diffusions et d'animations culturelles, la Médiathèque et la Chaufferie ont comme autre point commun de puiser leurs racines dans le patrimoine historique madeleinois.

«Ne perdons rien du passé. Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir».

La phrase d'Anatole France trouve à La Madeleine une parfaite et pleine résonance.



Bien cordialement

Sébastien Leprêtre a accueilli l'ensemble des convives au traditionnel repas des aînés (voir p.23)

MAGdeleine - Novembre 2018

14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.

Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN -

Caroline MONTESINOS (Service Communication).

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie DB Print - Tél : 03 20 28 83 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99



CHAPITRE 5 !

La Médiathèque fête ses 5 ans !



Un équipement culturel, oui, mais pas que !

Accueillante, accessible, connectée, intergénérationnelle..., la Médiathèque de La Madeleine a aussi été imaginée comme un lieu de rencontre ouvert à tous.

Le 3^{ème} pilier du "carré magique culturel" a ouvert ses portes le 26 novembre 2013. Les Madeleinois, petits et grands, se sont immédiatement appropriés ses différents espaces.

Ce mois de novembre, la Médiathèque souffle donc sa 5^{ème} bougie et vous invite à revenir sur son histoire, sur les temps forts, et à célébrer cet anniversaire !

ONCE UPON A TIME*

* Il était une fois

> 1931, chapitre I :

30 minutes pour un bain, 20 minutes pour une douche, il est loin le temps où le bâtiment Édouard Descamps, construit en 1931, abritait les œuvres sociales madeleinoises avec ses bains-douches au rez-de-chaussée ! Un dispensaire pendant la seconde guerre mondiale, un bassin-école, une école de musique, le bâtiment sera plus tard modifié pour accueillir la police nationale (1973) avant de retrouver sa vocation sociale avec l'installation du centre communal d'action sociale qui aura aussi pour voisine la police municipale (2000).

> 2008, chapitre II :

En décembre 2008, le Conseil Municipal vote la création d'une Commission Extra-Municipale dans le but d'engager une réflexion partagée sur un projet de médiathèque dans notre

commune. Composée de 12 élus, de personnes-ressources et de 6 habitants, la CEM rend un rapport très complet qui est présenté et débattu au Conseil Municipal en septembre 2009. Une enquête est aussi menée afin de recueillir les besoins et les attentes des Madeleinois qui disent souhaiter « un espace ouvert et accueillant, spacieux et confortable ».

> 2011, chapitre III :

En septembre 2011, les travaux de la future Médiathèque démarrent. Le bâtiment existant est conservé. Son cachet est valorisé grâce à un ravalement complet, une remise en peinture et l'installation de nouvelles baies vitrées sur toute la façade afin d'apporter de la légèreté et de la transparence. L'ensemble du bâtiment est aussi mis aux normes et rendu entièrement accessible aux personnes à

mobilité réduite.

Enfin une extension d'un peu plus de 900 m², portant la surface totale à 1 500 m², est construite rue Lalo. Sa toiture triangulaire, réalisée par des charpentiers locaux au savoir-faire unique, lui confère une ambiance baignée de lumière particulièrement généreuse. Le bâtiment a d'ailleurs reçu le 1^{er} Prix Régional Nord-Picardie de la plus belle réalisation en bois en avril 2014.

> 2013, chapitre IV :

La Médiathèque de La Madeleine ouvre ses portes le 26 novembre 2013.

Un an plus tard, à l'occasion de son premier anniversaire, elle compte déjà plus de 4 600 inscrits soit 20% de la population madeleinoise (on situe la moyenne nationale entre 16 et 17%).

ILS "LIKE" ! Ce qu'en disent les abonnés



Espaces, accueil, luminosité, aménagements, choix, services..., la Médiathèque a immédiatement rencontré son public. Le jour de l'ouverture, les Madeleinois se sont en effet appropriés les lieux, se dirigeant naturellement vers les espaces qui les intéressaient, prenant place dans les fauteuils et canapés, retirant leurs chaussures..., se sentant comme à la maison !

Lucie fait partie des toutes premières inscrites. "Je viens au moins une fois par semaine, au départ pour la lecture, mais maintenant je jette toujours un œil à la musique et aux films. Le personnel est accueillant et disponible, je suis toujours bien conseillée !".

Après leur séance hebdomadaire de badminton, Ethan, Raphaël et Cyprien se rendent à la Médiathèque.

"On fait nos devoirs pour gagner du temps et quand on a fini on joue aux jeux vidéo !" explique Ethan.

Quant à Anne-Marie, elle s'est choisie une place stratégique pour lire son journal : la table avec vue sur le jardin. "C'est calme et reposant" confie-t-elle. "L'accueil et la gentillesse du personnel sont aussi très agréables".

Nouveaux Madeleinois, c'est la première fois que Arlette et Jacques pénètrent dans la Médiathèque (photo ci-contre). "C'est lors de notre visite au salon Séniors que nous nous sommes décidés à venir à la Médiathèque". Ils sont accueillis par Romain qui leur explique le fonctionnement avant de leur proposer une petite visite guidée. Après un rapide aller retour à la maison pour récupérer les papiers nécessaires à la finalisation de l'abonnement, les 2 nouveaux abonnés sont prêts à en profiter !



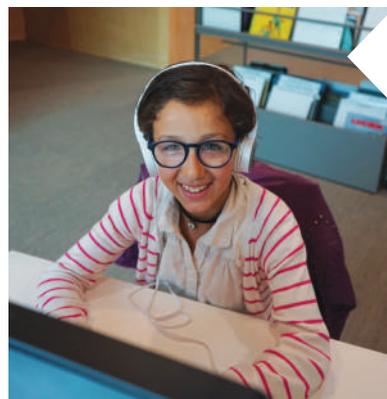
MARIN

Du haut de ses 14 mois, avec son air charmeur, Marin adore la Médiathèque ! "Il se balade (sur les fesses !), se plonge dans les bacs qui sont à sa hauteur, à la recherche des livres musicaux, ses préférés" explique sa mamie, Catherine. "Il aime aussi voir d'autres enfants. Nous venons tous les mercredis, le fait que ça soit en libre accès est vraiment sympa !".



PHILIPPE

Cela fait 8 mois que Philippe fréquente les rayons de la Médiathèque. "En quelque sorte, ce sont nos petits-enfants qui nous ont convertis. Lorsque nous sommes venus la première fois avec eux, ô miracle, ils étaient sages comme des images ! C'est vrai que l'espace est propice au calme, c'est agréable et la luminosité est très belle".



RAHMA

"La première fois, je suis venue avec mes parents mais maintenant je viens souvent toute seule" explique la jolie Rahma, 10 ans. "J'adore les BD et les romans". Casque sur les oreilles, la jeune fille aime aussi regarder des vidéos et écouter de la musique. "Je pourrais le faire chez moi mais ici je suis plus tranquille ! Je peux rester des heures entières !".

La Médiathèque EN CHIFFRES

2013 : ouverture de la Médiathèque.

1 500 : le nombre total de m².

5 110 : le nombre de fans de la page Facebook.

4 600 : le nombre d'abonnés.

200 000 : le nombre de prêts par an.

7 500 : le nombre de documents achetés chaque année.

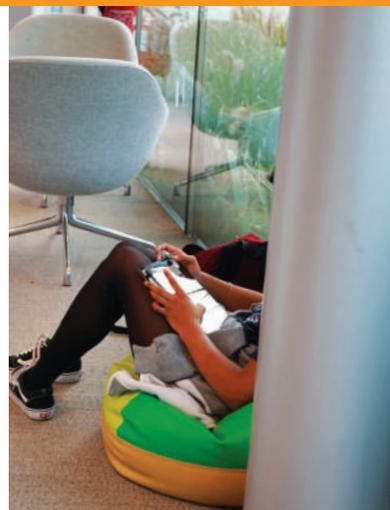
45 000 : le nombre de documents disponibles (cd, dvd, livres...).

29 : le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire.

540 : le nombre d'entrées chaque jour (chiffres 2017).

Le top des documents les plus empruntés :

- Livre jeunesse : la série "Max et Lili", de Dominique de Saint Mars
- DVD : la série "Downtown Abbey"
- BD : "L'histoire secrète" de Jean-Pierre Pécau
- Roman : "Sauve-moi" de Guillaume Musso.
- Livre documentaire : "Tout réparer soi-même".
- CD : "La magie de Disney".



Sur le site internet de la Médiathèque, retrouvez toutes les nouveautés, l'actualité et les informations pratiques. Connectez-vous à votre compte et effectuez vos réservations, déposez vos avis et suggestions ou prolongez votre emprunt.



2013 - 2018 : NOUVEAUTÉS ET ÉVOLUTIONS

Amateurs de bandes dessinées, férus d'histoire, mélomanes, cinéphiles, accros aux jeux vidéo, passionnés de voyages ou de cuisine..., depuis 5 ans, les membres de l'équipe de la Médiathèque ont à cœur de répondre à toutes vos attentes et envies. À l'ouverture en 2013, 20 000 documents étaient disponibles contre plus de 45 000 aujourd'hui. C'est pour cela que vous avez désormais la possibilité d'en emprunter jusqu'à 14

(dont 3 DVD), contre 8 à l'ouverture. Les prêts de jeux vidéo, de partitions, et ceux en direction des structures de l'enfance et de la petite enfance ont aussi été développés. En 2016, les aménagements intérieurs ont été repensés afin de répondre davantage aux usages de chacun : délimitation d'un espace de travail connecté et au calme, réaménagement de la zone dédiée aux jeux vidéo, mise en valeur des collections...

Cette même année, la Ville a offert à la Médiathèque un écrin de verdure : un jardin de 636 m², agrémenté d'un mobilier cosy et de nombreuses plantations, notamment des framboisiers et groseillers qui font le bonheur des gourmands ! Véritable invitation à la détente, on s'y pose avec un livre ou un magazine, on médite sur les citations d'auteurs de la région qui décorent le mur du jardin, on pioche dans la boîte à livres,...

Différents services et aménagements ont été mis en place afin d'améliorer votre confort, vos recherches et répondre à vos demandes. Vous avez par exemple la possibilité d'obtenir auprès de l'accueil une carte "services numériques" pour accéder, gratuitement, 1h par jour, à l'environnement informatique de la Médiathèque (tablettes, ordinateurs, wifi).

Pour faciliter vos choix, participez au comité de lecture, "Les mots partagés", et retrouvez les avis des lecteurs et des bibliothécaires sur le site internet ou directement sur les ouvrages.

Accédez aussi au service de vidéo à la demande. Gratuit et accessible aux abonnés, ce service vous permet de visionner jusqu'à 5 programmes de votre choix par mois.

Avec "Toutapprendre", autoformez-vous à une langue étrangère, révisez le code de la route, bénéficiez d'un soutien scolaire, offrez-vous un coach personnalisé ou formez-vous à l'informatique... (service gratuit et illimité, accessible aux abonnés).

Un service de portage à domicile est à l'étude, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale.

LES COULISSES de la "machine" Médiathèque

Même fermée au public, la Médiathèque est en perpétuelle ébullition. De nombreuses «petites mains» s'affairent en effet dans l'ombre pour constituer les collections, étiqueter et référencer les documents, préparer les animations et expositions...

L'équipe de la Médiathèque, emmenée par Géraldine Bulckaen, est composée de 11 bibliothécaires :

- livres adultes : Nathalie, Ophélie et Jean-François,
- musique, cinéma et jeux vidéo : David et Julien,
- collections jeunesse : Soline et Sophie,
- référent pour les collectivités : Jonathan,
- accueil du public et des scolaires : Benjamin et Romain.

Ils sont chargés d'enrichir et de renouveler les collections régulièrement. Chaque mois, une commande est ainsi effectuée, principalement pour alimenter la Médiathèque en nouveautés, mais aussi pour remplacer les documents abîmés. Les



Géraldine Bulckaen, Directrice, est derrière l'objectif pour photographier son équipe !

bibliothécaires sont attentifs à l'actualité, aux conseils des libraires mais aussi et surtout à vos suggestions.

Une fois que les nouveaux documents sont réceptionnés, ils sont "pucés" afin de permettre l'utilisation des bornes automatiques, d'accéder au référencement sur le site internet et aux avis... Il s'agit enfin de les valoriser, sur les réseaux sociaux ou dans les rayons, dans le but d'être

repérés par le public.

Tout au long de l'année, les bibliothécaires procèdent au "désherbage" ! Les documents en mauvais état ou ceux qui ne rencontrent pas leur public sont retirés des rayons afin de faire de la place à d'autres (les documents "désherbés" sont alors offerts à une association).

Bibliothécaires, ils parlent des événements marquants

- Pour Nathalie : "La rencontre avec Pierre Lemaitre, en octobre 2014, dans le cadre de la Nuit des Bibliothèques (notre photo). Il était venu parler de son métier d'écrivain, mais il est aussi un conteur hors-pair qui a réellement passionné le public !".

- Pour Julien : "le concert de Kent, une promenade musicale et littéraire savoureuse. Les ateliers imprimante 3D et réalité virtuelle, pour le côté avant-gardistes".

- Pour Jonathan : "l'exposition "Regards croisés sur la ville en 2015. Passionnante !"



5 ans, ça se fête !

À l'occasion du 5^{ème} anniversaire de la Médiathèque, plusieurs rendez-vous vous seront proposés tout au long du mois de novembre :

> Une boum !

Viens participer à une boum avec les 2 DJ de "Radio Minus Sound System". Webradio atypique pour jeunes aventuriers, Radio Minus a pour vocation de trouver, archiver et diffuser les trésors cachés de la création musicale pour et par les enfants : musiques de tous pays, tous styles et toutes époques...
Le challenge de Radio Minus : te faire danser sur une sélection de morceaux absolument inédits !
Un écran interactif ainsi que des jeux et des ateliers de confection de masques seront aussi proposés.



MERCREDI 21 NOVEMBRE À 15H À LA MÉDIATHÈQUE
Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque
au 03 59 09 59 09 ou mediatheque@ville-lamadeleine.fr
Public : à partir de 5 ans. Durée : 1h15. Gratuit

> Projections : des films qui racontent la Médiathèque.

Samedi 1^{er} décembre à partir de 14h dans l'auditorium. Accès libre.

> Exposition : pour redécouvrir le chantier du bâtiment.

Du 21 novembre au 22 décembre dans l'espace des collections. Accès libre.

> **Jeu-concours** : chaque semaine sur la page Facebook, testez vos connaissances sur la Médiathèque et son équipe et gagnez des lots. Jusqu'au 21 novembre.

3 questions à ÉVELYNE BIZOT

Adjointe au Maire, déléguée à la culture

Après 5 années de fonctionnement, quel bilan tirez-vous de cet équipement ?

Très positif, dépassant même toutes nos espérances ! L'architecture, les aménagements, le choix, l'accueil... font l'unanimité chez les usagers. Comme nous le souhaitions, ce magnifique outil est accessible au plus grand nombre notamment grâce à un abonnement annuel minime pour les Madeleinois et la gratuité pour les moins de 18 ans, les étudiants ou les bénéficiaires des minimas sociaux. Dès l'ouverture, la fréquentation a été supérieure à la moyenne nationale.

Après la création de la Commission extra municipale, le choix des architectes, le recrutement de l'équipe, les commandes de documents..., c'est une réelle satisfaction de voir que les Madeleinois se sont entièrement appropriés cet équipement.

Qu'est ce qui explique ce succès ?

Le choix proposé, plus de 40 000 documents, et les différents aménagements sont particulièrement appréciés par le public. L'équipe en place y est aussi pour beaucoup ! Passionnée et très professionnelle, elle est aussi aidée par 4 bénévoles, Jeanine, Guillemette, Monique et Paula, qui se sont spontanément présentées, dès l'ouverture, afin d'apporter leur contribution à la vie de la Médiathèque. L'expérience et les idées de chacun sont toujours enrichissantes ! C'est pour cela que nous sommes également très attentifs aux attentes des usagers et à leurs avis qu'ils peuvent d'ailleurs laisser en ligne.

Pourquoi avoir choisi le centre Edouard Descamps pour son emplacement ?



Le centre Edouard Descamps est un lieu chargé d'histoire pour les Madeleinois. Il appartient à notre patrimoine commun. Dans une démarche durable qui est la nôtre, il était ainsi évident de valoriser ce bâtiment existant tout en l'intégrant au projet "Coeur de ville".

C'est la même démarche pour la Chaufferie Huet, quatrième et dernier pilier du "Carré magique culturel", qui entame actuellement sa transformation en salle culturelle polyvalente (cf p.8).

RAPPELS PRATICOS-PRATIQUES :

> **Consulter et emprunter** : l'accès à la Médiathèque et la consultation des documents sur place sont entièrement libres et gratuits. Si vous souhaitez emprunter des documents à domicile, vous devrez vous inscrire. L'abonnement est individuel et valable un an, de date à date. Après avoir payé votre abonnement, l'ensemble des emprunts est gratuit. Vous avez aussi la possibilité d'effectuer une réservation en ligne ou de prolonger la durée de votre emprunt.

> **Restituer mes emprunts** : aux heures d'ouverture de la Médiathèque sur les automates de prêts/retours à votre disposition. La boîte de retour, rue Lalo, vous permet de restituer vos documents 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

> **Les tarifs** : gratuit pour les Madeleinois de moins de 18 ans, les lycéens, les étudiants de moins de 26 ans, les titulaires du "Médiachèque" (délivrés par le CCAS) - 10 € pour les Madeleinois de plus de 18 ans - 42 € pour les extérieurs.



MÉDIATHÈQUE DE LA MADELEINE

72 rue Gambetta
Tél : 03 59 09 59 09
www.mediathequelamadeleine.fr
Facebook

Le mardi de 14h à 19h,
le mercredi, le vendredi et le samedi de 10h à 18h.

Pendant les vacances scolaires :
le mardi, le mercredi et le vendredi de 14h à 18h
et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



La future salle
polyvalente
culturelle

208 places assises

945 places debout

315 m², c'est la superficie
de la future salle au rez-de-
chaussée.

4 304 000 €

c'est le coût de la transformation.

8,7% du chantier seront

financés par une subvention de la
MEL.

Une demande est en cours auprès
du département pour financer
36% du montant

PREMIÈRE ET DERNIÈRE !

C'est parti pour le chantier de la Chaufferie

Samedi 29 septembre matin. Le ciel est bleu. La cheminée de la chaufferie Huet trône tel un totem dans le quartier du Pré-Catelan. Entourée d'échafaudages, elle annonce la transformation de l'ancienne usine Huet. La première pierre du chantier a été posée en présence des élus, de l'architecte, des entreprises et des riverains.

"En 2008, alors que nous arpentons les rues du quartier avec mon ami, Claude Blanchet, nous nous sommes arrêtés devant ce bâtiment en nous disant que ce serait dommage de le laisser dans cet état", raconte Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

Tout a débuté ce jour là. Dix ans plus tard, la première pierre de la salle polyvalente culturelle "la Chaufferie Huet" est posée. Après une Commission Extra Municipale de six mois présidé par Claude Jégou et l'intervention d'un cabinet de programmistes, ce sont ensuite 71 architectes qui ont participé au concours organisé par la Ville.

Trois ont été pré-sélectionnés dont le cabinet T'Kint, finalement choisi pour la maîtrise d'œuvre.

Première et dernière

Cette première pierre, c'est aussi la dernière du carré magique culturel madeleinois qui comprend déjà le Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal, le Millénaire et la Médiathèque.

Ce carré madeleinois finit ainsi de se dessiner en prenant soin de préserver ce bâtiment qui fait partie du patrimoine local madeleinois. L'ancienne usine Huet qui a ouvert ses portes en 1905 fabriquait des toiles damassées.

Valoriser notre patrimoine industriel

Le chantier a débuté en juillet. Les éléments extérieurs seront valorisés comme les murs de briques rouges. La cheminée sera rénovée et éclairée tel un symbole.

A l'intérieur, des piliers en métal seront démontés, rénovés et reposés pour respecter l'authenticité du lieu. "En 1988, l'activité de l'usine Huet s'arrêtait. Trente ans plus tard, symboliquement, c'est important de remettre de la vie dans ce bâtiment", a affirmé Sébastien Leprêtre.

Une salle modulable polyvalente

La chaufferie sera agrandie d'une extension en verre qui, à terme, permettra de bénéficier d'une salle polyvalente culturelle qui comptera 208 places assises et qui pourra accueillir 945 personnes debout. Elle pourra s'adapter à plusieurs configurations selon les événements : concerts, théâtre, expositions, séminaires...

"Je fais le pari que cette salle comptera dans le paysage culturel métropolitain", a indiqué Monsieur le Maire en s'adressant à Hélène Moeneclae, Vice-Présidente de la Métropole Européenne de Lille, en charge de la culture.

Une pierre symbolique

L'inauguration est prévue le 13 novembre 2019, jour anniversaire des attentats de Paris en 2015. "Cette première pierre, c'est aussi une pierre que nous envoyons dans le jardin de celles et ceux qui menacent la liberté culturelle", a exprimé Sébastien Leprêtre en précisant que les noms des 90 personnes qui ont perdu la vie au Bataclan seront inscrits à l'intérieur du bâtiment.



Retrouvez les photos du
chantier et les esquisses du
projet sur le site :
www.ville-lamadeleine.fr

La première pierre de la future salle polyvalente culturelle de la Chaufferie Huet a été posée en présence de Nathalie T'kint, architecte, Hélène Moeneclae, Vice-Présidente de la Métropole Européenne de Lille, en charge de la culture, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Claude Jégou, Adjoint au Maire, délégué aux Travaux.

PLUS BELGE LA VIE !

Le Mois du Film Documentaire

SAMEDI 17 ET 24 NOVEMBRE À 16H, À LA MÉDIATHÈQUE, rue Gambetta



À l'occasion du "Mois du Film Documentaire", la Médiathèque met à l'honneur nos voisins belges ! Deux films de la cinéaste Chantale Anciaux seront proposés. Ils vous permettront de retrouver ce petit "grain de folie" belge mais aussi ses valeurs de solidarité ou de tendresse.

> Une ferme entre chien et loup

Chez André et Marie-Thérèse, aucune commodité : pas de chauffage central, pas d'eau chaude, ni de salle de bain, ni WC à l'intérieur. Le couple de fermiers n'utilise pas de carte bancaire, n'a pas de crédit, tout se paie en liquide et tout se compte

encore en francs belges. Le confort, très sommaire de la "Ferme de la Barrière", y favorise le règne d'une débrouille, d'une créativité et d'une inventivité de tous les instants !

Samedi 17 novembre à 16h.

> Vies de château et rencontre avec Chantale Anciaux

Entre poésie, humour et réalisme, le film se glisse dans les coulisses de la vie du château de Chimay, sauvé de la ruine, de justesse, par une histoire d'amour. Le 22 septembre 2012, Philippe, dont l'aïeul permit le brassage de la bière locale, épousait Françoise, dont le grand-père créa la célèbre Jupiler. Leur union a rendu la vie au patrimoine familial, un surprenant cabinet de curiosités qui combine l'ancien et le nouveau, le vrai et le faux, le beau et le kitsch, le naturel et l'artificiel.

Rencontre avec Chantale Anciaux.

Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque au 03 59 09 59 09

ou mediatheque@ville-lamadeleine.fr

Public : ados, adultes. Gratuit.

QUEL CIRQUE !

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, la troupe du Cirque de France fera une halte dans notre commune **les 10 et 11 novembre prochains.**

Vous avez rendez-vous sur la place du marché pour 2 représentations (le samedi à 16h et le dimanche à 15h).

Au programme de ce spectacle d'1h30 : cavalerie, jongleurs, clowns, équilibristes, acrobates, trapézistes, magiciens... sans oublier la présence d'Olaf et de la Reine des Neiges sur la piste.

Visite gratuite de la ménagerie.

CIRQUE DE FRANCE
Direction Jacques Dubois
Renseignements et réservations au 07 61 71 63 21.



"Timbres & chansons sans parole" : Yvan Cassar (piano) et Joël Grare (percussions), vous feront oublier les textes de ces chansons que vous pensez connaître par cœur. Des improvisations jazz sur des musiques célèbres, venez jouer, vous promener à travers les époques entre musiques savantes, traditionnelles et populaires. **SAMEDI 10 NOVEMBRE A 20H. A l'église Saint Vital, rue de Berkem. Tarifs : 10 € et 6 €.** Renseignements et réservations auprès des Concerts de Poche uniquement au 06 76 61 83 91

Tous vos rendez-vous MUSICAUX



> Concert des élèves du 3^{ème} cycle

Le Conservatoire de Musique propose son traditionnel concert des élèves du 3^{ème} cycle, récital permettant aux musiciens de partager leur passion pour la

musique au travers un programme particulièrement riche et varié avec des œuvres de musiques de chambre, pour flûte, hautbois, clarinette, violoncelle, piano, percussions, jazz, violoncelle.

Mardi 27 novembre à 19h30 à l'Espace Malraux.
À partir de 8 ans. Durée : 1h30. Gratuit
Renseignements auprès du Conservatoire de Musique au 03 20 31 24 23 ou conservatoire@ville-lamadeleine.fr

> Conférence musicale : musique et peinture - Hommage à Claude DEBUSSY

Conférence animée par Isabelle Lefebvre et pièces musicales interprétées par des élèves du Conservatoire.

Judi 29 novembre à 19h au Conservatoire.
À partir de 14 ans. Durée : 1h30. Gratuit
Renseignements auprès du Conservatoire de Musique au 03 20 31 24 23 ou conservatoire@ville-lamadeleine.fr

> Concert de l'Orchestre d'Harmonie

Sous la direction de Philippe Vadrot : ouverture de Guillaume Tell de Rossini, les 2^{ème} et 4^{ème} mouvements de la 5^{ème} symphonie de Beethoven, Sarrabande de Debussy, Suite de Noël, Puszka de Jan van Roost...

Dimanche 9 décembre à 15h30 à la résidence Saint Maur (avenue Saint Maur).
Renseignements auprès de l'Orchestre d'Harmonie au 06 71 77 10 66.

Retrouvez tous les rendez-vous liés à la commémoration du centenaire de l'Armistice en p.11 • L'association Berkem Label vous invite à participer à la traditionnelle déambulation aux lampions le samedi 17 novembre à partir de 18h au départ de l'école Courbet. Rens. au 06 80 15 35 58.



2 ESPACES SINON RIEN ! au salon des Artistes Madeleinois

LE 1^{ER} DÉCEMBRE ET DU 5 AU 8 DÉCEMBRE, DE 15H À 18H À L'ESPACE MALRAUX, RUE GUYNEMER.

Cette année, à l'occasion du traditionnel Salon des Artistes Madeleinois, une salle sera entièrement consacrée à des œuvres représentatives de La Madeleine : bâtiments, jardins, manifestations diverses... La seconde salle accueillera les œuvres "habituelles" de nos artistes locaux : aquarelles, sculptures, photographies... Le Conservatoire de Musique se joindra aux artistes pour deux intermèdes musicaux les samedis 1^{er} et 8 décembre, à 15h.

Vous aurez aussi l'occasion de vous exprimer sur une toile collective sur le thème : "La Madeleine, ma ville". Crayons, pinceaux, peinture seront à votre disposition pour remplir, en compagnie des artistes, ce mur d'expression.

En attendant NOËL !

Pour un nouveau Noël féérique, rendez-vous le samedi 22 décembre pour la descente du père Noël puis du 27 au 29 décembre pour de nombreuses animations dans la cour de l'école Rostand. En attendant ces rendez-vous :

- Exposition-vente de Noël proposée par l'AARLH le samedi 24 novembre de 10h à 17h à la salle Satgé, 78 rue St Charles. Renseignements au 03 66 96 92 02.

- Marché de Noël solidaire : samedi 8 décembre à l'espace Moulin. Détails p.15.

Détails dans notre prochaine édition et sur la page facebook

REGGAE & POLITIQUE Musicvideoart

Propulsé par "Heure Exquise", centre des arts vidéo basé à Mons-en-Baroeul, le festival Musicvideoart met à l'honneur la création dans le domaine de la vidéo musicale. Dans ce festival nomade, il est donc question de se confronter à des regards et de tendre l'oreille ! Pour sa 2^{ème} édition, le Palais des Beaux-arts de Lille, le Fresnoy ou encore les médiathèques de Roubaix, Lomme et La Madeleine proposent une programmation autour du thème «Reggae et politique». Une conférence de Bruno Blum sur l'histoire du reggae et de la musique jamaïcaine sera aussi proposée.

SAMEDI 8 DÉCEMBRE À 15h, à l'auditorium de la Médiathèque
Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque
au 03 59 09 59 09 ou mediatheque@ville-lamadeleine.fr
À partir de 12 ans. Durée : 1h30. Gratuit

MUSIC VIDEO ART !

projections - conférence - live AV
autour de la musique et de l'image



DIMANCHE 18 NOVEMBRE DE 9H30 À 12H30
SALLE FLANDRE, rue des Gantois. Entrée gratuite.

C'EST QUI LE PATRON ? À la foire aux jouets, les enfants !

Faites de la place dans les coffres à jouets, préparez Noël, consommez durable..., rendez-vous à la foire aux jouets dimanche 18 novembre (inscriptions jusqu'au 10 novembre sous réserve des places disponibles).

Petite restauration sur place avec l'association «Les Arts Solidaires».
Possibilité d'offrir vos jouets invendus à l'association RÊVES.

Renseignements auprès du service animations au 03 20 12 21 69

BLOC-NOTES

NOVEMBRE

Jeudi 8 novembre

Albert et Amiens

Avec le Syndicat d'Initiative, visitez le musée de l'Épopée, de l'Industrie et de l'Aéronautique puis la Cathédrale et le quartier Saint Leu.

Renseignements et réservations auprès du SI au 03 20 74 32 35.

Du 16 novembre au 2 décembre

«LE BOULV'ART DU RIRE»

Au Millénaire, CCA, 35 rue Saint Joseph.

- "Le tour du monde en 80 sketches",
vendredi 16 novembre à 20h.

- "Rien si affinités",
dimanche 18 novembre à 16h.

- "Seuls en scène",
vendredi 23 novembre à 20h.

- "Pianistes", dimanche 25 novembre à 16h.

- "Accord parfait", vendredi 30 novembre à 20h.

- "30 ans d'anonymat",
dimanche 2 décembre à 16h.

Renseignements et programme complet :
www.cca-lamadeleine.fr ou 03 20 55 19 51.

DÉCEMBRE

Vendredi 14 décembre

Exposition "Amour"

Du péché originel à la quête de la Liberté du XX^{ème} siècle, le Syndicat d'Initiative vous propose une visite guidée passionnante au Louvre-Lens. Renseignements et réservations auprès du SI au 03 20 74 32 35.



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

11 novembre 1918 / 11 novembre 2018



11 novembre 1918, 5h15... Il y a 100 ans, l'Armistice était signé, marquant la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne. Expositions, spectacles, conférences, sorties scolaires... tout au long de cette année 2018 la Ville, attachée au devoir de mémoire, vous a proposé un programme mémoriel, pédagogique et culturel (voir p. ?) qui se clôturera le 11 novembre prochain, date anniversaire de l'Armistice.

LE 11 NOVEMBRE, PAVOISONS !
À l'occasion du centenaire de l'Armistice ornerez vos fenêtres d'un drapeau tricolore.

> SAMEDI 10 NOVEMBRE

VEILLÉE DU SOUVENIR au carré militaire, à ancien cimetière, rue du Cimetière.

Le carré militaire revêtira les couleurs bleu blanc rouge et sera éclairé par des bougies.

À partir de 19h, vous êtes conviés à participer à la veillée du souvenir. Venez déposer des bougies sur les tombes des soldats de la première guerre mondiale dans le carré militaire de l'ancien cimetière.

Après ce moment de recueillement, une soupe vous sera offerte.

> DIMANCHE 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 100^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE.

Avec la présence de nos amis allemands de Kaarst, la cérémonie commémorative s'organisera en trois temps :

- **À 9h15** : rendez-vous à l'ancien cimetière, pour se recueillir sur les tombes des soldats madeleinois et pour dévoiler le monument rénové où figurent les noms des Madeleinois morts pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale.

- **À 11h** : habitants, anciens combattants, enfants des écoles et élus se réuniront devant le Monument

aux Morts au parc de Lattre de Tassigny. Les élèves madeleinois déposeront des fleurs de couleurs bleue, blanche et rouge et recevront chacun un bleuet. Avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie et des porte-drapeaux madeleinois.

- **À 11h30**, regroupement dans la salle Malraux, rue Guynemer.

Lecture du message du Secrétaire d'État aux Anciens combattants et appel des noms des Madeleinois morts au combat.

Une exposition de matériel, d'objets d'époque et de motos militaires sera proposée par l'association "la 317^{ème} section".

"LE TOMBEAU DES HÉROS EST LE COEUR DES VIVANTS"

André Malraux

"Ernest Fallon est dans vos cœurs à tous, mais il est aussi dans les nôtres", s'est adressé Sébastien Leprêtre à la famille Fallon, descendants d'un des premiers soldats anglais à pénétrer sur le territoire madeleinois, il y a un siècle, pour le libérer de l'occupation allemande. Le 17 octobre dernier, la Ville de La Madeleine fêtait le centenaire de sa libération. À cette occasion, John et Michel Fallon, petits-fils du "tommy", enquêtant sur les missions et le parcours de leur aïeul en tant que membre de l'armée britannique pendant la première Guerre Mondiale, ont été conviés à commémorer cet anniversaire, accompagnés d'une partie de leur famille.

C'est, émus, qu'ils ont été reçus dans la salle du Conseil, par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, presque 100 ans après le passage du sergent Fallon, membre de la 257^{ème} compagnie des Tommies, à l'occasion du premier Conseil Municipal d'après-guerre, mettant à l'honneur les héros de la Libération.

Une cérémonie émouvante et conviviale, en présence des élus, des anciens combattants madeleinois et des porte-drapeaux, autour d'une exposition des archives de l'époque, avant que la famille Fallon poursuive les traces de son aïeul dans la Métropole et rentre chez elle, à Sheffield, en Angleterre.



**PIERRE-ANTOINE, ANNE
ET THIBAUT**

Installé à La Madeleine avec sa petite famille depuis seulement deux semaines (au moment de la cérémonie), Pierre-Antoine y a déjà un beau projet de création de micro-brasserie urbaine. Projet à suivre...



SYLVIANNE ET LILA

La première est fraîchement arrivée de Marseille, et la seconde nous vient de Picardie. Sylvianne, 59 ans, et Lila, 21 ans, échangeaient sur le bonheur d'avoir une boulangerie à deux pas de chez soi. C'est ça aussi l'accueil des nouveaux Madeleinois, rencontrer, échanger et discuter des découvertes et bonnes adresses de notre ville !



Nouveaux Madeleinois :
BIENVENUE CHEZ VOUS !

La Madeleine, on y habite, on y fait ses courses, on y fait du sport, on y poursuit sa scolarité, on y travaille, on s'y divertit, on s'y défend... si les nouveaux Madeleinois n'avaient pas encore connaissance de l'étendue des activités de leur nouvelle commune, la cérémonie organisée comme chaque année pour les accueillir est l'occasion de leur en apporter un bel aperçu. Les 125 nouveaux Madeleinois ayant répondu à l'invitation ont pu découvrir une ville 3D, comme l'a présentée Sébastien Leprêtre, une ville dense, douce et diverse. "La Madeleine a tout pour devenir un modèle de ville durable".

Tchats en direct, balades urbaines, réunions publiques, Conseil Communal Consultatif, Commission Extra-Municipales... Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a invité chacun à participer et à s'impliquer dans la vie de la cité par l'intermédiaire des nombreux dispositifs de concertation mis en place. "On ne conduit pas et ne construit pas une ville seul, mais avec un collectif qui s'alimente d'élus et d'agents municipaux, d'associations, d'entreprises, mais aussi d'habitants. Impliquez-vous dans ce collectif, prenez-y votre part, nous avons naturellement besoin de votre contribution".

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Samedi 17 novembre
Balade urbaine
À 9h, dans le quartier Berkem
Rendez-vous devant la salle de l'Olympia, rue du Pré-Catelan

Mercredi 21 novembre
Permanence de M. le Maire
De 17h à 19h en Mairie.

Mercredi 5 décembre
Tchat en ligne avec M. le Maire
De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Judi 20 décembre
Conseil Municipal
À 18h15, Hôtel de Ville, salle du Conseil. Accès libre.

Vendredi 9 novembre
48^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle
Dépôt de gerbe à la stèle érigée à la mémoire du Général de Gaulle, à 18h, Parc de Lattre de Tassigny. Avec la participation des drapeaux des associations madeleinoises.

Dimanche 11 novembre
100^{ème} anniversaire de l'Armistice
Retrouvez le programme complet du

centième anniversaire en p. 11

Mercredi 5 décembre
Journée nationale des Morts pour la France en Algérie, Maroc, Tunisie
Dépôt de gerbe à 18h au Monument aux Morts Parc de Lattre de Tassigny avec la participation des porte drapeaux madeleinois.

JE VEILLE À LA SÉCURITÉ DE MA VILLE !

Les « citoyens vigilants » sont des Madeleinois bénévoles faisant partie du dispositif de « participation citoyenne » animé par la Police Nationale et la Ville.

Ils observent ce qui se passe dans la rue et aux abords, mais en aucun cas chez le particulier. Le « citoyen vigilant » veille, mais ne surveille pas.

Ce dispositif permet de prévenir la délinquance, en particulier les cambriolages, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Vous êtes intéressé ?

Envoyez votre candidature à : "Citoyens Vigilants" - Hôtel de Ville- CS 20218 - 59562 La Madeleine cedex

INSCRIVEZ-VOUS

sur les listes électorales

En vue des élections européennes de 2019, les électeurs seront appelés à voter au mois de mai.

- Aucune démarche à effectuer pour les anciens électeurs. La carte d'électeur sera adressée au dernier domicile électoral connu.

- Les nouveaux Madeleinois ou nouveaux électeurs qui souhaiteraient voter doivent être inscrits sur les listes électorales.

- L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont été recensés.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire, y compris pour un changement d'adresse dans la commune : il faut alors soit

effectuer la démarche sur www.service-public.fr soit se présenter au service état-civil-élections, muni(e) :

- **d'une pièce d'identité** (pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité) ;

Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple),

- **d'un justificatif de domicile** de moins de 3 mois

(facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition ou certificat de non-imposition, titre de propriété ou quittance de loyer,



bulletin de salaire ou titre de pension mentionnant l'adresse).

Le service des élections se tient à disposition pour toute précision au 03.20.12.21.61.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h.

J'AI PERDU MON ANIMAL !

Que dois-je faire ?

J'AI PERDU MON ANIMAL. QUE DOIS-JE FAIRE ?

Rappel sur l'identification

L'identification des chiens et des chats est obligatoire.

Lorsqu'un animal est signalé comme errant sur La Madeleine, la Ligue Protectrice des Animaux (LPA), missionnée par le syndicat de fourrière animale, est contactée par la police municipale pour le capturer. S'il a un tatouage ou une puce, cette association contacte alors le propriétaire.

En cas d'absence d'identification, ou si le propriétaire n'est pas joignable, l'animal est gardé à la fourrière animale. A l'issue d'un délai de 8 jours ouvrés, s'il n'est pas réclamé, il est alors considéré comme abandonné et est soit euthanasié soit placé en refuge de la LPA, à des fins d'adoption.

Qui appeler ?

- Appelez I-CAD (Identification animaux domestiques) pour les animaux tatoués ou pucés au 0 810 778 778 (Prix appel local) ou déclarez la perte sur le site internet www.i-cad.fr

- Appelez la Police Municipale de La Madeleine au 03.20.74.17.25

- Appelez la LPA au 03.20.52.52.16 La Ville de La Madeleine est adhérente au syndicat intercommunal de la fourrière animale de Lille et ses environs. La LPA du Nord est titulaire du marché public de capture et de garde des animaux errants.

Ceux-ci sont pris en charge du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 18h.

Que dois-je payer quand je récupère mon animal ?

Je dois payer les frais de fourrière (frais d'intervention, d'hébergement et autres frais supplémentaires).

Où se trouve la fourrière animale ?

La Ligue Protectrice des Animaux est située chemin de Bargues à Lille. (accessible en voiture dans le prolongement de la rue Jean Charles Borda). En métro arrêt CHR Oscar Lambret. (Tél : 03.20.52.52.16) Pour trouver certains chiens et chats du refuge, consulter le blog de la LPA

Que dit la loi ?

Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique. L'article 521.1 du Code pénal prévoit jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende en cas d'abandon.

RAPPEL : Le règlement sanitaire départemental interdit de nourrir les animaux errants.

ET QUE FAIRE SI JE TROUVE UN ANIMAL ERRANT SUR LA MADELEINE ?

Vérifiez si l'animal est tatoué

Il faut d'abord identifier si l'animal est tatoué ou non. Le tatouage se fait généralement dans l'oreille droite. Il présente l'avantage d'être immédiatement visible.

S'il est tatoué, vous pouvez déclarer l'animal trouvé au fichier national d'identification (I-CAD)

www.filalapat.fr ou 0 810 778 778.

Contactez la Police Municipale

S'il n'est pas tatoué ou que vous n'arrivez pas à lire le tatouage, vous pouvez appeler la police municipale de La Madeleine au 03.20.74.17.25.

Appelez également la police municipale si vous ne pouvez pas garder l'animal. Cette dernière contactera la LPA pour le récupérer. Si vous sollicitez directement la LPA, cette prestation vous sera facturée.



Près d'un foyer français sur deux possède au moins un animal de compagnie

Le nombre d'animaux en divagation ou perdus est estimé à **1 animal pour 250 habitants par an.**

A La Madeleine, 29 chiens et 82 chats ont été recueillis par la fourrière animale en 2017.

Le Conseil Communal Consultatif s'est réuni le 29 septembre dernier à l'Hôtel de Ville. En présence de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, les membres du CCC ont notamment abordé le sujet du Plan Local d'Urbanisme (version 2).

Le premier PLU métropolitain est entré en vigueur le 8 octobre 2004.

Sa révision s'avérait indispensable pour développer, dans les 10 à 15 années à venir, un projet de territoire répondant aux nouveaux défis de développement de la métropole, aux be-

soins de sa population et aux évolutions des politiques locales et nationales.

Une enquête publique est organisée dans toutes les communes (voir en page 16). A son issue, le PLU 2 sera soumis au vote.

En réponse à une question relative à l'accueil des cirques à La Madeleine, Monsieur le Maire a précisé que celui-ci répondait à un certain nombre d'exigences. En cas de présence d'animaux, leur bien-traitance doit

ainsi être démontrée, notamment via la production de certificats attestant d'un suivi vétérinaire.

Par ailleurs, tout circassien doit naturellement satisfaire les obligations légales en matière de droit du travail, de sécurité des installations, de respect de la salubrité publique, ... Tout manquement à ces exigences et obligations peut entraîner l'interdiction de se produire à La Madeleine.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 4 octobre 2018

Participation de la Ville à la dynamique de la Capitale Mondiale du Design

Souhaitant participer à la dynamique de «Lille Métropole - Capitale Mondiale du Design en 2020», la Ville a proposé à la labellisation et à l'accompagnement Design, cinq de ses projets et équipements : le Cœur de Ville, l'École Victor Hugo, la Chaufferie Huet, l'aménagement des espaces publics, la Zone d'Activités solidaires.

Adopté à l'unanimité

Gratifications attribuées aux lauréats madeleinois de médailles et distinctions honorifiques

Pour que les valeurs du travail, du mérite et de l'excellence, soient toujours reconnues, saluées et mises à l'honneur, une délibération élargit le

champ des gratifications symboliques attribuées aux lauréats de médailles et distinctions honorifiques.

Adopté à l'unanimité

Développement du photovoltaïque sur les bâtiments municipaux

Dans le cadre de la nécessaire transition énergétique et de la volonté de la Municipalité d'agir concrètement pour réaliser des économies d'énergie en matière d'électricité, le Conseil municipal a décidé de conduire une étude sur le développement du photovoltaïque sur les bâtiments municipaux.

Adopté à l'unanimité

Mise à disposition de la volière du Parc Malraux

Dans le prolongement de la dé-

marche d'agriculture urbaine engagée par la Municipalité, le Conseil municipal a décidé de mettre à disposition l'ancienne volière du Parc Malraux à la Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois pour y installer un poulailler associatif.

Adopté à l'unanimité

Déploiement d'une école des savoirs de base

Cette «Ecole des savoirs de base», rebaptisée «Savoir(s) pour réussir», a vocation à s'adresser à un public de jeunes adultes, pour contribuer à son épanouissement personnel, à sa citoyenneté active, à son intégration sociale et culturelle, ainsi qu'à son insertion professionnelle.

Adopté à l'unanimité

LA VILLE RECRUTE

des agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population, la Ville de La Madeleine recrute des agents recenseurs pour la période du 17 janvier au 23 février 2019. (CDD de 40 jours)

Les missions du poste :

- Prendre contact, remettre, expliquer, compléter et récupérer les questionnaires. Relancer si besoin.

- Effectuer le classement des données collectées et les transmettre au coordonnateur recensement de la ville.
Expérience souhaitée : 6 mois en enquête terrain ou recensement
Formation : Bac ou équivalent exigé,
Durée hebdomadaire : base estimée à 35h,

Renseignements au 03 20 12 79 77



Déposez votre candidature (lettre de motivation et CV) au guichet du service état civil de la mairie ou par mail : c.leclere@ville-lamadeleine.fr

TOUT SAVOIR

SUR LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

La Ville organise une réunion publique d'information sur le prélèvement à la source, à destination des habitants de La Madeleine.

Elle sera animée par un avocat fiscaliste du barreau de Lille qui présentera la réforme du prélèvement à la source et répondra à vos questions.

La réunion se tiendra **le mercredi 5 décembre** de 18h à 19h30 à la salle Moulin, 10 rue du Moulin, à La Madeleine.

Cette réunion d'information ne permet pas les consultations individuelles.

Accès libre.



CONTRÔLE GRATUIT de votre véhicule

Amenez votre véhicule se faire contrôler gratuitement par les agents de la police municipale ! Accompagnés par un technicien de l'automobile club du Nord, ils contrôleront l'éclairage, les pneumatiques et testeront la pollution de votre voiture.

Rendez-vous le samedi 1^{er} décembre de 8h30 à 12h et de 13h à 17h sur la place du marché (entrée rue Gambetta). **Contrôle gratuit destiné aux Madeleinois.** Merci de présenter un justificatif de domicile.

UN HÉBERGEMENT D'URGENCE

pour les femmes battues

SOLIDARITÉS



Les partenaires du projet devant le futur centre d'hébergement d'urgence pour femmes victimes de violences conjugales : de gauche à droite : Christine Varin de Logis Métropole, Delphine Beauvais, (Solfa), Jean Yves Lenne, Président du directoire Logis Métropole, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

et la Ville, ont résolu de réhabiliter ce bâtiment de deux étages en un lieu accueillant qui sera géré par l'association SOLFA (Solidarités Femmes Accueil). "Les femmes peuvent venir pour une nuit, deux jours, un mois, ou plus selon leur besoin. L'idée est de les éloigner de leur habitation, de les mettre en sécurité", explique Delphine Beauvais, Directrice du pôle violences faites aux femmes de SOLFA. "L'association dispose de places d'accueil d'urgence dans le Nord mais, "nous manquons encore de logements", explique t-elle.

15 studios, dont 5 plus spacieux pour accueillir des femmes avec enfants, sont en cours de rénovation. A chaque étage, une salle et une cuisine permettront l'organisation d'activités communes. "C'est important de créer du lien". Le jardin commun à la résidence des Promenades et au futur centre d'hébergement permettra de créer un lien intergénérationnel intéressant.

Logis Métropole réalise les travaux pour un montant de 240 000 €, subventionné à hauteur de 25 000 € par le CCAS.

En France, une femme sur dix est victime de violences conjugales et une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon.

Des chiffres qui font froid dans le dos...

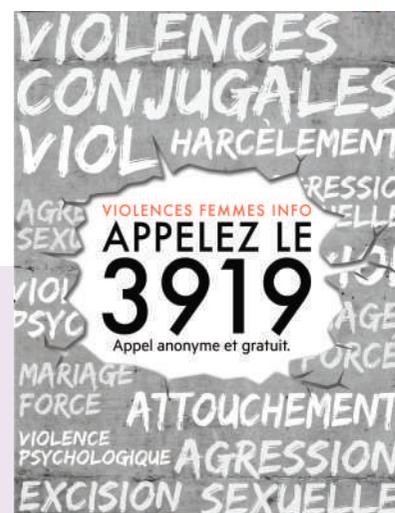
"La Ville est sensible à la situation de ces femmes. C'est pour cela que nous souhaitons apporter notre pierre à l'édifice", a expliqué Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

Ainsi, le bâtiment voisin de la résidence Les Promenades, inoccupé depuis un an, accueillera en janvier 2019 un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales. Le bailleur social, Logis Métropole,

Avec 5 604 plaintes pour violences conjugales déposées en 2017, le Nord est le troisième département le plus concerné après Paris et la Seine-Saint-Denis.

3919, Violences Femmes Info

Le 3919 est un numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de toutes formes de violences (violences conjugales, violences sexuelles, violences au travail, mutilations sexuelles féminines, mariages forcés) ainsi qu'à leur entourage et aux professionnels concernés. Il assure une écoute, une information et, en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.



Faites votre MARCHÉ DE NOËL



Renseignements au 06 51 93 05 70

C'est désormais un rendez-vous incontournable pour dénicher de jolies décorations de Noël, réaliser l'achat des premiers cadeaux !

Le marché de Noël solidaire, proposé par l'ACoLJAQ, la conférence Saint Vincent de Paul, les petites sœurs des pauvres et les petits écoliers du père Joseph se déroulera **samedi 8 décembre prochain, de 10h à 20h, à la salle Moulin, rue du Moulin.**

De nombreux artisans vous présenteront leurs créations de bijoux, objets décoratifs, livres, linge brodé, crèches, jouets en bois, déguisements, confitures, truffes, nougats, jacinthes...

Tombola (paniers garnis à gagner), restauration sucrée et salée sur place.

Entrée gratuite

Distributions par les RESTOS DU CŒUR

La prochaine campagne de distribution alimentaire des Restos du cœur se tiendra du 27 novembre au 22 mars 2019. Elle se tiendra chaque mardi et chaque vendredi de 9h à 11h30 à l'espace Olympia, rue du Pré Catelan.

Les bénéficiaires pourront se faire inscrire les mardis 13 et 20 novembre et les vendredis 16 et 23 novembre de 9h à 11h.



CADRE DE VILLE

ZONE BLEUE, bientôt le renouvellement de votre carte résident 2019 !

Vous résidez ou travaillez dans le périmètre de la zone bleue ? Vous pouvez bénéficier d'une carte-résident qui vous permet de stationner votre véhicule au-delà d'1h30, dans la limite de 7 jours consécutifs sur le même emplacement (en dehors des zones 30 minutes du secteur).

Les cartes de stationnement 2019 seront disponibles à la Mairie à partir du lundi 10 décembre 2018.

À partir du lundi 3 décembre, vous pourrez transmettre votre demande via le site internet de la Ville (retrait de la carte à partir du 10 décembre).

Pour obtenir votre carte, il vous faudra présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la carte grise du véhicule (qui doit être à l'adresse du justificatif de domicile).

Pour les entreprises implantées en zone bleue, le responsable de l'entreprise est invité à transmettre une demande écrite à la Mairie précisant le nombre total d'employés, le nombre de cartes sollicitées et le nombre de cartes obtenues au titre de l'année 2018. Après instruction de la demande, les entreprises seront informées de la disponibilité des cartes en Mairie.

Tout le détail dans votre édition du mois de décembre.

Pour tous renseignements :
Service urbanisme au 03 20 12 79 82 ou
service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr



INFOS TRAVAUX

RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE :

Les travaux de la LIANE 5 se poursuivent. Après la démolition des îlots centraux en entrée de Ville (rue du Général de Gaulle, entre les rues du Chaufour et Paul Doumer) et la réfection des trottoirs sur la voie privée latérale à la rue du Général de Gaulle, les travaux en cours jusqu'au 23 novembre permettront l'aménagement du parvis à l'angle des rues Jeanne Maillotte et du Général de Gaulle. Une vingtaine de places de stationnement sera créée, dont une pour personnes handicapées, ainsi qu'une aire de livraison. Au cours de cette phase, l'arrêt de bus «Chaufour» sera mis aux normes.

Plus de renseignements sur le site de la Ville.

RUE GEORGES POMPIDOU :

Depuis le 5 novembre et jusqu'à la fin de l'année (durée prévisionnelle), la société SOGEA procède au renouvellement des canalisations du réseau d'eau de la rue Georges Pompidou, entre les rues de Berkem et Roger Salengro.

Pendant cette dernière phase de travaux, ce tronçon sera fermé à la circulation et le stationnement interdit de 7h30 à 17h30.

BOULEVARD PIERRE DE COUBERTIN

La société ENEDIS procède actuellement à des travaux en vue de l'implantation d'un autotransformateur, boulevard Pierre de Coubertin, sur le terrain communal autour du complexe sportif du Romarin (rue Paul Doumer). Ce poste de transformation de courant électrique vise à interconnecter et sécuriser le réseau électrique existant en limite des communes de La Madeleine et Lille, en cas de panne d'un autre équipement. Considérant l'intérêt général, la Ville a consenti la création d'une servitude sur son terrain pour cette installation, en veillant à limiter l'impact des travaux.

Pour tous renseignements : service urbanisme au 03 20 12 79 82
ou service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

Enquête publique relative au PLU 2

Les 19 octobre et 15 décembre 2017, le Conseil de la Métropole Européenne de Lille a arrêté le nouveau Plan Local d'Urbanisme (cf. notre dossier dans le magazine de mai 2018).

Ce document fixe les règles d'urbanisme sur chaque commune de la MEL : aménagements, construction d'habitat, création d'activités, protection du patrimoine architectural, préservation des espaces naturels verts et boisés, publics comme privés.

Le projet de PLU 2 est soumis à une enquête publique du 20 novembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus. Pour cela, un «cahier communal» sera mis à disposition du public au service urbanisme de la mairie reprenant les principales

informations du projet de PLU2 à La Madeleine. Si vous souhaitez contribuer à cette enquête publique, vous pourrez :

- vous rendre à la MEL où sont mis à disposition l'ensemble des pièces du PLU en version papier et numérique ainsi qu'un registre papier,
- faire part de vos remarques sur le registre dématérialisé accessible depuis le poste informatique au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville : www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL
- Utiliser l'adresse mail mise à disposition : PLU2-MEL@mail.registre-numerique.fr

Vous pouvez également rencontrer le commissaire



enquêteur le mercredi 5 décembre 2018 de 14h à 17h et le vendredi 4 janvier 2019 de 9h à 12h à la mairie de La Madeleine. Trois autres permanences se tiendront dans les locaux de la MEL, avenue de Kaarst à La Madeleine.

Plus d'infos : www.lillemetropole.fr

RÉDUIRE MES DÉCHETS

Semaine Européenne de la réduction des déchets

Nous produisons, par an et par personne, 590 kilos de déchets (chiffres de l'ADEME) :

- 365 kilos issus de nos poubelles (dont 80 kilos d'emballages, 20 kilos d'aliments, dont 7 encore emballés !)

- 225 kilos déposés en déchetterie (dont 16 à 20 kilos d'équipements électriques ou électroniques).

La démarche "zéro déchet" est plus qu'une prise de conscience ou un mode de consommation, c'est devenu un mode de vie !

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la réduction des déchets, du 17 au 25 novembre prochains, nous vous proposons d'adopter 5 principes, simples à appliquer au quotidien, pour réduire considérablement le poids et le volume de vos déchets :

- **REFUSEZ** systématiquement les sacs plastiques, les pailles, les serviettes en papier (à remplacer par leurs équivalents réutilisables). Pensez aussi à apposer un sticker STOP-PUB sur votre boîte aux lettres (disponible en mairie). Le meilleur déchet est celui que ne l'on produit pas !

- **REDUISEZ** en adaptant votre consommation à vos

besoins réels et en évitant ainsi la surconsommation. Achetez en vrac, local, troquez, échangez (plateforme «On va s'aider»), donnez (boîte à don ou à livres), désencombrez votre habitat et lancez-vous dans le fait-maison (produits d'entretien, cosmétiques,...).

- **REUTILISEZ** des produits ou certaines de leurs parties qui deviendraient autrement des déchets ! Privilégiez les contenants réutilisables (en tissu, en verre ou en inox), achetez d'occasion, réparez au lieu de jeter (rendez-vous dans un repair café)...

- **RECYCLEZ** tout ce qui peut l'être en utilisant vos containers/sacs dédiés aux déchets recyclables. Ayez aussi le réflexe déchetterie !

- **COMPOSTEZ** en profitant des subventions municipales pour l'achat de composteurs individuels, collectifs (50% limité à 50€) ou l'achat de poulaillers (50% limité à 80€) et poules (50% limité à 20€). Candidatez aussi au projet de la MEL (ci-dessous) !

www.serd.ademe.fr



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

**C'EST DÉCIDÉ :
JE RÉDUIS
MES DÉCHETS !**



DU 17 AU 25 NOVEMBRE 2018

Tout le programme sur www.Serd.ademe.fr



COMPOSTAGE COLLECTIF

Le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), engagé par la Métropole Européenne de Lille, a pour objectif de réduire de 10% la production de déchets ménagers et assimilés, produite sur le territoire Métropolitain d'ici la fin 2021. **Des composteurs collectifs seront prochainement installés sur ce territoire à titre expérimental.**

Associations, bailleurs ou citoyens, vous souhaitez vous engager ? Formez un collectif (à condition de disposer d'une surface de 10 m² sécurisée) et candidatez auprès de la MEL à partir du 5 novembre.

Pour tous renseignements :

ccardon@lillemetropole.fr - Tél : 03 20 21 60 21

Balade à la découverte des ARBRES FRUITIERS



Notre Ville abrite de nombreux arbres et arbustes fruitiers : pommiers, poiriers, cerisiers framboisiers, gro-

seilliers, coings... Afin de découvrir une partie de ce patrimoine gourmand et sucré, vous êtes invités à participer à une balade-découverte. Rendez-vous le samedi 24 novembre à 9h devant l'Hôtel de Ville (durée : 1h-1h30). L'occasion de découvrir leur localisation (jardins de l'Europe ou de la Médiathèque, jardin pédagogique...) et de faire de nombreuses découvertes.

Renseignements auprès du service développement durable au
03 20 12 79 75

PIPI / CACA

Vous n'avez pas pu passer à travers la campagne de lutte contre les déjections canines menée cet été. La verbalisation est d'ailleurs entrée en vigueur le 1^{er} octobre.

Si les propriétaires de chiens sont dans l'obligation de ramasser les déjections de leur animal, conformément à l'article R632-1 du Code Pénal, sachez qu'il est aussi interdit de faire uriner son chien sur les façades des maisons.

Simple bon sens ou sens civique non ?

ET UNE LIBELLULE !

Notre Ville affiche 5@, 3 fleurs au panonceau des "Villes et Villages Fleuris, 2 mentions au label "Ville Active & Sportive" et désormais 1 libellule ! Suite à notre participation à l'opération "Capitale française de la biodiversité", qui valorise les actions des collectivités territoriales en faveur de la biodiversité, La Madeleine a reçu cette nouvelle distinction.

Retour dans notre prochaine édition.

OPÉRATION CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

Ville Nature



2018

Grâce à la participation de 67 agents municipaux, la Ville de La Madeleine est lauréate au Challenge Mobilité, organisé du 17 au 22 septembre 2018, pour les établissements de plus de 250 agents.

TOUTES GENERATIONS



ROULEZ JEUNESSE !

15 jeunes prêts à décrocher leur permis

Partant du constat qu'il est le sésame souvent nécessaire pour décrocher un emploi ou une formation, la Ville mettait en place, il y a 10 ans, un dispositif pour aider les jeunes à financer leur permis de conduire.

Dans ce cadre, 15 jeunes ont récemment été reçus à la mairie pour signer leur engagement : passer le code dans les 6 mois et la conduite dans les 12 mois à compter de l'inscription dans l'une des auto-écoles madeleinoises

partenaires, et s'engager, pour 40 heures au total, auprès d'une association madeleinoise et de la mairie.

"Bonne chance !" a lancé Monsieur le Maire aux 15 jeunes tous présents, en lançant aussi un défi à ce nouveau "cru" particulièrement motivé : "100% de réussite et donc, 15 permis décrochés en moins d'un an !".

Première étape, le code. En route !

Le dispositif "Décroche ton permis" est réservé aux Madeleinois de 17 ans 1/2 à 25 ans (sous conditions de ressources).

Pour tous renseignements :
PIJ : 12, rue du Moulin
Tél : 03 28 52 66 90
informationjeunesse
@ville-lamadeleine.fr

MOI(S) SANS TABAC

En novembre, c'est le mois sans tabac



#MoisSansTabac, c'est un défi collectif, national, qui propose à tous les fumeurs d'arrêter pendant un mois, avec le soutien de leurs proches.

À partir du 5 novembre, au Point Information Jeunesse, un stand de prévention, aux couleurs de l'opération, sera installé avec différentes animations : défis, prêt de podomètre, goodies...

Un mois sans fumer, c'est 5 fois plus de chances d'arrêter définitivement !

Point Information Jeunesse : 12, rue du Moulin - Tél : 03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr
www.mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr

Billard ou macramé ?

RDV AU CENTRE MOULIN



le centre Moulin, c'est le repère des ados.

Les horaires pour s'y retrouver (hors vacances scolaires) :

- le mardi et le vendredi de 14h30 à 18h30,

- le jeudi de 15h à 19h + foot en salle de 17h30 à 19h à la salle Séguin,

- le mercredi de 13h30 à 17h (prochaines sorties : cinéma, le 7 novembre et bowling le 19 décembre).

Billard, tennis de table, foot en salle, console de jeux, ateliers décopatch et bracelets macramé, toute l'année,

CENTRE MOULIN ADOS :

(entrée parc De Latre de Tassigny, derrière le kiosque).

Tél : 03 28 52 60 08 ou 06 83 82 42 12

Un accompagnement pour réussir MON STAGE DE 3^{ème}

D'une durée de 3 à 5 jours, le stage de découverte de 3^{ème} est obligatoire. Conventionné et non rétribué, il se déroule en dehors des vacances scolaires et permet au collégien de découvrir le "monde du travail" et de préciser son projet d'orientation.

Tu veux savoir comment choisir ton stage, comment mobiliser ton réseau,

comment candidater, comment rédiger le bon CV et la bonne lettre de motivation ? L'équipe du PIJ t'accompagne dans tes démarches. Ne perds pas de temps, tu peux t'y prendre dès maintenant !

RDV au PIJ : 12, rue du Moulin - Tél : 03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

UN AMOUR RÉSISTANT comme le palissandre

Le palissandre est un bois très dense et résistant, à l'image de l'histoire d'amour de Léona et Jean Duthoit qui ont fêté le samedi 20 octobre dernier leurs noces de palissandre. Tout un symbole pour le couple qui a géré une menuiserie pendant 40 ans !

Leurs 65 ans de mariage ont été l'occasion de revenir sur leur vie bien remplie, ainsi que sur leur rencontre. « Lors d'une permission, je me promenais avec un ami au bois de Boulogne. Soudain, un orage nous a obligé à nous mettre à l'abri au café des fleurs. Le hasard ou plutôt la Providence a fait que la foudre est tombée sur nous sur une unique danse », raconte Jean. Les deux amoureux ne se quitteront plus.

Ils auront 2 enfants, Jean-Marc et Brigitte, 5 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Léona et Jean habitent à la résidence « La Roseraie », « un établissement calme, reposant et sécurisé » où ils se sentent très bien.



Jean et Léona Duthoit ont fêté leurs 65 ans de mariage (noces de palissandre) en présence de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, à la résidence de La Roseraie.

VACANCES DE FIN D'ANNÉE Inscriptions dans les accueils de loisirs

Les vacances d'automne à peine terminées, pensez aux inscriptions pour les prochaines vacances (du lundi 24 décembre au vendredi 4 janvier 2019 - pas d'accueil le 25 décembre et le 1^{er} janvier), pour les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires.

Pour inscrire vos enfants, 3 étapes :

> 1^{ère} étape – À partir du lundi 3 décembre

Envoyez un mail à l'adresse service-famille@ville-lamadeleine.fr en précisant le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant ainsi que l'accueil de loisirs (conditions particulières d'accueil pour les enfants nés après le 01/07/2015).

> 2^{ème} étape

À la réception de votre mail, le service vérifie qu'il est déjà en possession du dossier complet (dossier familial unique, fiche sanitaire de liaison, quotient familial...) et vous ouvre les droits sur le portail famille. À défaut,

le service vous invitera à venir compléter le dossier.

> 3^{ème} étape - Avant le vendredi 14 décembre, 17h :

Vous vous connectez sur votre portail famille pour réserver les jours d'accueil. Les réservations sont à faire en journée avec repas (sur le portail, il vous faudra cocher à la fois la journée et le repas). Enfin, vous enregistrez et procédez au paiement immédiat.

Le service famille est à votre disposition pour réaliser ces démarches avec vous à la mairie. La réservation sera prise dans le service et vous procéderez au paiement au service de la Régie.

Les inscriptions pour les accueils de loisirs des petites vacances scolaires sont obligatoires. Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis.

Actions financées avec le soutien de la CAF du Nord.

Renseignements auprès du service famille au 03 20 12 79 93
service-famille@ville-lamadeleine.fr / www.ville-lamadeleine.fr

LES RENDEZ-VOUS DES SÉNIORS !

> **Jeux de société** : mercredi 14 novembre, de 14h à 16h, à la salle Satgé (78 rue Saint Charles).

> **Code de la route** : mercredi 21 novembre, de 14h à 16h, à l'espace Dufour (177 rue du Général de Gaulle).

> **Thé dansant** : mercredi 28 novembre, de 15h à 18h, au restaurant scolaire (rue Kléber). Avec la participation du CAFA.

> **Jeux anciens** : mercredi 12 décembre, de 14h à 16h, à l'espace Dufour (177 rue du Général de Gaulle).

Inscriptions gratuites auprès du service aînés, avec la carte Pass'Séniort (ou sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

**Pour tous renseignements,
contactez le service des aînés
au 03 20 12 21 62**

DEMANDEZ VOTRE COLIS !



Renseignements auprès du
CAFA au 06 71 77 10 66.

Vous êtes Madeleinois et avez déjà soufflé vos 70 bougies ? Inscrivez-vous auprès du CAFA pour obtenir votre colis de Noël remplis de douceurs gourmandes (si vous avez déjà obtenu un colis de Noël, vous n'êtes pas obligé de vous réinscrire) !

Les inscriptions se tiennent jusqu'au 30 novembre, au chalet alsacien rue Gambetta (derrière la piscine), le lundi et le jeudi de 15h à 17h, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les colis seront distribués du 17 au 22 décembre.

La Ville invite l'ensemble des écoliers et leurs familles à participer au 100^{ème} anniversaire de l'Armistice (voir détails en p. 11)

Un moment d'union et d'émotion à partager ensemble pour rendre hommage aux Morts pour la France et en particulier aux 565 soldats madeleinois tombés sur le Champ d'Honneur.



ÉCOLES, une rentrée commémorative

La rentrée scolaire est derrière nous. A La Madeleine, celle-ci est ponctuée par un rendez-vous traditionnel qui a lieu fin septembre : la cérémonie des enseignants madeleinois.

Réunir les enseignants et les représentants de la Ville est une tradition madeleinoise qui rappelle le travail quotidien de ces deux partenaires pour le bien-être de nos écoliers.

Marie-Françoise Godon, Inspectrice de l'Education Nationale, a évoqué une « rentrée en musique sans fausse note », en soulignant une stabilité dans les effectifs madeleinois pour cette année scolaire.

L'organisation de l'école est classiquement rythmée par « deux acteurs ».

D'un côté sur le temps scolaire, les enseignants et de l'autre, sur le temps péri-scolaire, les services municipaux.

La Ville intervient également pour accompagner les projets, sous forme de subventions, pour les sorties scolaires, les transports... mais aussi en mettant à disposition des moyens humains,

avec des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives, des maîtres-nageurs à la piscine, des professeurs du conservatoire ou encore une intervenante en expression corporelle en maternelles.

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine a rappelé que le partenariat entre l'Education Nationale et la Ville se vivait au quotidien et se construisait dans un dialogue ouvert basé sur la confiance réciproque.

« Le cœur de tous nos projets, c'est bien l'élève, l'enfant », a souligné pour sa part Violette Massiet Zielinski, adjointe aux écoles.

Cette dernière a aussi rappelé la particularité de cette année 2018 avec un rendez-vous qui revêtira une valeur symbolique : la commémoration du centenaire de l'Armistice. « Je forme le vœu que les élèves emmenés par leurs enseignants et leurs familles se mobilisent le 11 novembre prochain pour y découvrir la réalité concrète de notre pa-



Mutations : Fabrice BERTOLASO de Louise de Bettignies

Départ à la retraite : Mme Yveline DEBACHY de Louise de Bettignies

Nouvelle direction : Angélique MINON à l'école Victor Hugo.

Nouveaux enseignants : Karine LEMAIRE et Elodie VANDOMME à Louise de Bettignies et Eve PORQUIER à l'école Jeanne d'Arc

Nouveau projet professionnel : Sophie DELAUNOY de l'école Jeanne d'Arc

trimoine historique. La commémoration du 11 novembre 1918 au cours de laquelle les élèves, les anciens combattants, et les militaires égrèneront les noms des Madeleinois morts pour la France

durant la première guerre mondiale est un moment d'émotion et d'union. Cette année, la cérémonie aura plus de poids encore »

SAVOIR(S) pour RÉUSSIR

Quels sont les besoins des jeunes ?

En collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale et l'Association de Coordination des Loisirs des Jeunes et de l'Animation des Quartiers, la Ville de La Madeleine a établi un questionnaire à l'attention des jeunes Madeleinois de 16 à 25 ans dans le but d'identifier leurs difficultés liées à leur insertion sociale et professionnelle.

Cette démarche, est portée par la délibération du conseil municipal du 4 octobre 2018, qui a créé le dispositif «Savoir(s) pour réussir», ayant pour objectifs de permettre à chaque jeune d'acquérir et de consolider ses compétences, de favoriser et de promouvoir son insertion professionnelle et de mieux gérer son quotidien.

Pour se faire, et pour mieux appréhender leurs besoins, leur manière de vivre, leurs attentes, leurs préoccupations, leurs problématiques, ... un questionnaire a été élaboré. Parents, famille, amis, vous connaissez un jeune madeleinois qui serait susceptible de bénéficier de ce dispositif ? Vous pouvez le solliciter pour répondre au questionnaire disponible dans les lieux suivants (voir ci-contre) Les objectifs du parcours qui sera suivi par le jeune sont de le faire gagner en autonomie et de l'aider à construire son avenir professionnel.

**Des questions sur "Savoir(s) pour réussir" ?
Contacter le CCAS : 03 20 51 16 98**

Où remplir le questionnaire "Savoir(s) pour réussir ?

- > CCAS de La Madeleine au 1, rue des Gantois
- > P.I.J. au 12, rue du Moulin
- > Acoljaq au 70, rue de Berkem
- > Mission Locale -8, rue du Moulin
- > UTPAS au 189, rue du Général De Gaulle

Pour que votre projet reste un "compte" de fée, **RENDEZ-VOUS CHEZ AVISOFI !**

Ça y est, vous venez de signer la maison de vos rêves ! "Reste" à trouver le financement... Durée du prêt, apport, taux fixe ou taux variable, assurance..., autant de démarches qui apparaissent fastidieuses, parfois même insurmontables.

Pour vous aider, Quentin et Damien Lallain ont décidé d'unir leurs compétences, respectivement dans les domaines de la banque et des assurances, en ouvrant les portes d'Avisofi en septembre l'année dernière. Les deux frères sont rejoints par Jean-Baptiste Buschiallo et forment une équipe dynamique et complémentaire !

"Nous accompagnons et conseillons nos clients dans toutes leurs démarches" explique Quentin, "de la définition du budget pour un achat à la signature de l'acte chez le notaire". Avisofi, c'est l'assurance d'un interlocuteur unique, qui peut aussi se déplacer à votre domicile ou sur votre lieu de travail, qui vous accompagne chez l'agent immobilier ou même le promoteur et dans toutes vos démarches administratives. Partant du principe que chaque projet est unique, chaque prêt l'est aussi !



AVISOFI : 229 rue du Général De Gaulle
Tél : 03 20 400 777 ou 06 45 42 84 64
lille@avisofi.fr / www.avisofi-credit-immobilier.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Sur rendez-vous le samedi.

"Notre métier de négociateur est de répondre à chaque demande d'emprunt immobilier en fonction des situations individuelles : identifier les besoins, négocier le meilleur taux auprès des nombreuses banques partenaires de notre réseau national, proposer des produits bancaires et des services en adéquation avec vos

besoins, anticiper un report de mensualité ou un remboursement partiel ou total..., toutes les éventualités sont étudiées".

Alors, si vous souhaitez gagner du temps, de l'argent et de la sérénité, rendez-vous chez Avisofi !

Pendant les travaux, **VOS COMMERCES OUVERTS !**

Vous l'aurez constaté, il y a actuellement beaucoup de travaux sur notre commune. **Pendant toute la durée de ces travaux, vos commerces restent ouverts :**

Rue Pompidou :

La circulation et le stationnement sont perturbés par des travaux de réfection des canalisations d'eau. Le chantier se déploiera en plusieurs phases entre la rue Roger Salengro et la rue Pardoën (voir aussi p.16). Ils continuent à vous accueillir :

- **Café "Le Pompidou", 112 bis rue Georges Pompidou**
- **Pharmacie "Saint Vital" - 1, Place de la Boucherie**

Rue du Général de Gaulle :

Jusqu'au printemps prochain, la MEL procède à des travaux d'aménagement relatifs à la "Liane 5", ligne de bus à niveau élevé de service (voir aussi p.16).

Pendant les travaux, vos commerces rue de Gaulle restent ouverts et accessibles.

Avenue de la République :

Un immeuble de 16 logements est en cours de construction. Jusqu'au 30 juin 2019, le stationnement est modifié.

Vos restaurants vous accueillent : "Aux Jours Heureux", "Eat and you", "Guerino 2", "Breizh Bistrot", "Il Piccolo Mulino".

NOËL, vos commerces ouverts les dimanches de décembre

Pour vous permettre de faire vos courses de Noël dans vos commerces de proximité, vos commerçants madeleinois auront la possibilité d'ouvrir les dimanches 2, 9, 16, 23 et 30 décembre. Cette dérogation concerne les établissements de la catégorie commerce de détail, alimentation générale, supérettes, supermarchés et hypermarchés.

Renseignements auprès du service commerces au 03 20 12 79 73.

VIVRE ET TRAVAILLER

UNE BOX 100% madeleinoise

CADOPAC, le spécialiste de la boîte cadeaux, propose une nouvelle box composée de produits fabriqués ou assemblés à La Madeleine. La box C'MADEleinois est en effet composée :

- d'une bouteille de bière (33 cl) "La Madeleinoise", brassée avec du miel de nos abeilles madeleinoises,
- d'un sachet de 170g de nougats tendres aux amandes naturelles, fabriqués par la confiserie du Pré Catelan,
- d'un pot de 250g de miel toutes fleurs, produit par un apiculteur madeleinois,
- d'un paquet de café fabriqué par Méo-Fichaux,
- d'un mug illustré par Vincent Lelièvre, artiste madeleinois.

Le tout est présenté dans la jolie boîte Cadopac, réutilisable par le destinataire.

Alors, si vous souhaitez faire plaisir en offrant une box unique et 100% locale, choisissez la box C'MADEleinois !

Découvrez-la au Syndicat d'Initiative de La Madeleine et commandez-la en ligne :

www.cadopac.com



ON A AIMÉ

*Que l'on soit de Paris, de Lille ou de Toulon
On est tous amoureux de la belle Madelon
Derrière cette chanson se cache notre chance
De vivre heureux et libre dans le pays de France*



1 et 2 Il n'y a pas qu'à Paris, Lille ou Toulon, que l'on est amoureux de la belle Madelon... Le spectacle proposé par la Ville dans le cadre du centenaire de l'Armistice lui a ajouté de nombreux admirateurs : "on a adoré, bravo les comédiens", "émouvant, dramatique et joyeux, très belle pièce", "c'était super"... les commentaires sur le retour en images figurant sur la page facebook en sont la preuve !

3 et 4 Visite guidée de l'anneau de la mémoire de Notre-Dame de Lorette, musée de la Targuette, mémorial de Vimy... les 207 élèves de CM2 des écoles privées et publiques madeleinoises ont été invités par la Ville, à découvrir l'histoire de notre région pendant la première guerre mondiale. Une sortie mémorielle et pédagogique proposée dans le cadre du centenaire de l'Armistice.



5 Verrines et tartelettes colorées, goûteuses et délicieuses ...étaient au menu de l'atelier cuisine à la Médiathèque municipale, organisé dans le cadre de la Nuit des Bibliothèques et animé par l'association "Les Sens du Goût". Les participants étaient invités à innover et expérimenter de nouvelles saveurs. À consommer sans modération !

6 Dans le cadre de l'opération "Portes-ouvertes des ateliers d'artistes", une dizaine d'artistes de notre commune ouvraient leurs portes le 23 octobre dernier. L'occasion pour Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Evelyne Bizot, adjointe au maire déléguée à la culture, de découvrir des talents surprenants et étonnants.





7



8



9



10



11

7 à 10 Les séniors madeleinois ont vu la vie en rose pendant la semaine bleue ! La Ville organisait son premier "Salon Séniors". L'occasion pour nos aînés de s'essayer aux nombreuses activités qui leur sont proposées par la Ville : Tai Chi, marche nordique, gym douce... grâce aux précieux conseils des éducateurs sportifs. Loisirs, voyages, logement, droit, santé, services à la personne, prévoyance, patrimoine, retraite... tous les exposants présents, agissant pour le mieux vivre des retraités et personnes âgées, ont fait la réussite de cette première édition.

11 Un savant mélange de culture générale, de dextérité et d'esprit de compétition a permis, cette année, à notre équipe madeleinoise, de se positionner à la seconde marche du podium des "Intervilles séniors", derrière l'équipe de Saint André. Bravo à nos super-séniors !



12

12 C'est LE rendez-vous annuel incontournable des séniors madeleinois : le traditionnel repas des aînés. Accueillis par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, et par les élus municipaux, les 261 aînés invités ont pris place autour des tables pour un repas convivial sur fond musical, avant de faire leur entrée sur la piste de danse.

23



13

13 Premier élément de la Chaufferie Huet à porter la couleur définitive du bâtiment, la cheminée de 23 mètres de l'ancienne usine de tissage de toiles damassées a revêtu sa teinte rouge brique. Après les travaux, elle mesurera plus de 30 mètres ! Affaire à suivre... (voir la pose de la première pierre p.8).



14



15

14 Plus de 30 Madeleinois ont rejoint l'opération de nettoyage mondiale "World Cleanup Day", en septembre dernier. Divisés en 4 groupes, ils ont arpenté les 4 coins de la ville pour ramasser les déchets ensuite récupérés par les services techniques de la Ville. Une belle action citoyenne organisée à La Madeleine par des bénévoles et le Rotary Club.

15 et 16 La tournée "Repair Days" organisée par l'entreprise Carglass pour promouvoir la réparation responsable a fait des heureux à La Madeleine ! Sous la halle de la place du Marché, les acteurs locaux de la réparation responsable et solidaire vous ont prouvé les vertus de la réparation en offrant une deuxième vie à vos objets divers et variés !



16



17

17 Dans le cadre d'un projet de français, Louise et Lylou, toutes deux élèves en 4^{ème} au collège Saint Paul de Lille, doivent réaliser un journal télévisé. Tournage, montage, interviews... elles réalisent tout, de A à Z ! Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, s'est prêté au jeu de l'interview en répondant aux questions préparées par les jeunes filles. Nous leur souhaitons une bonne note !

18 Championne du Monde de scratch, 2 fois championne d'Europe, 9 fois championne de France... Élise Delzenne (au centre sur la photo), licenciée au club cycliste "La Pédale Madeleinoise" de 2012 à 2017, a été mise à l'honneur par le club, pour ses excellents résultats bien sûr, mais aussi pour "sa gentillesse, sa simplicité et son sourire" a précisé Lucien, son ancien entraîneur. "Quelle fierté pour vos parents, pour le club et pour la Ville" s'est réjouie Stéphanie Poullie, adjointe au Maire déléguée à la vie associative et sportive.



18

Monoxyde de carbone, SOYEZ VIGILANTS

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Adoptez les bons gestes et appliquez les règles de sécurité relatives au fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

> avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les

installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié,

> tous les jours, aérer au moins dix minutes, ne jamais boucher les entrées et sorties d'air,

> respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu,

> ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage: cuisinière, brasero, barbecue...

Retrouvez en détails les conseils : inpes.santepubliquefrance.fr

INFOS PRATIQUES



Pour protéger vos objets BÉNÉFICIEZ DE KITS "MARQUAGE CHIMIQUE"

Ce dispositif de lutte contre le vol permet d'identifier l'origine de la propriété d'un objet volé et de relier l'auteur au délit. Le produit en question est invisible, inodore et incolore et ne peut être détecté qu'en utilisant une lampe UV. Il contient une solution chimique qui en fait un code unique, un « traqueur chimique ».

Chaque personne dispose de son propre code pour marquer ses objets personnels.

La Ville propose un kit de marquage à prix coûtant (25 €) aux particuliers madeleinois et une aide aux commerçants madeleinois pour s'en équiper.

63, rue Georges Pompidou
Tél : 03 20 74 17 25
Fax : 03 28 04 00 48

Accueil administratif (et objets trouvés) :
du lundi au vendredi de 8h15 à 12h de 13h30 à 17h

TOUT SUR VOS DÉCHETS

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- **Les déchets diffus spécifiques**
La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du Marché** (côté rue Pompidou).

- **Les encombrants :**

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775. Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

INFO cimetière

La Ville procédera prochainement à des reprises administratives et exhumations de concessions échues au sein du carré D3 à l'ancien cimetière. Toute personne intéressée peut se rapprocher du service pour renouveler sa concession
Rens. : 03.20.12.79.77.

Attention aux démarchages abusifs

Certains commerçants sont démarchés au téléphone par des sociétés qui laissent entendre qu'elles agissent au nom de la mairie et proposent des publicités pour des guides. Soyez vigilants. Les prestataires autorisés sont munis d'une lettre accréditive de la mairie. Vous pouvez demander la présentation de cette autorisation.

ETAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Gaston DEROO, le 02/09 - Jeanne FORNERO, le 03/09 - Andréa PERETON DURIEZ, le 03/09 - Luhna BRUGGEMAN, le 06/09 - Isahac BENDIMERAD, le 06/09 - Giulia NOVAC, le 06/09 - Arthur LE MEILLEUR, le 08/09 - Alice DEROUSENT, le 08/09 - Line TAMNWO NOKAM, le 10/09 - Aaniyah IMEKRAZ, le 10/09 - Indie ALOUI, le 11/09 - Lise MARTIN, le 12/09 -

Luna YANGARI, le 16/09 - Sofia DAQUIN, le 17/09 - Ibrahim BOUBZIZ, le 21/09 - Julia LEROUX, le 22/09 - Antonia WESTERLOPPE, le 22/09 - Nina GOUPY, le 23/09 - Simon JOURDIN, le 24/09.

LES MARIAGES

Laure LECOMTE et Félicien VERRIEST, le 01/09 - Pauline LAVAUD et Sébastien MAZIERAS, le 14/09 - Marie BOCAERT et Pierre LESECQ, le

15/09 - Hélène QUANDALLE et Raphaël LEBORGNE, le 15/09 - Mathilde DEVAMBEZ et Quentin DIETRE, le 28/09 - Chloé PROTIN et Anthony CLERGUE, le 29/09 - Hélène SCHOORENS et Thibault FELEZ, le 29/09.

LES DÉCÈS

Jacqueline CAPRON, le 05/09 - Joseph HAMON, le 05/09 - François MOUDEN, le 08/09 - Chantal FLO-

RIN, le 09/09 - Alice GOMES, le 09/09 - Denise HUMBERT, le 10/09 - Fatima HADOU, le 12/09 - Francis PIAZZA, le 15/09 - Michel MACQUET, le 17/09 - Roselyne VANDOMMEL, le 20/09 - Marie-Thérèse BARBIEUX, le 21/09 - Vincent MAILLARD, le 23/09 - Marie-Josèphe NOROT, le 23/09 - Antoine DELBECQUE, le 26/09.

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014.

“VIVE LA MADELEINE !”

PEDAGOGIE OU DEMAGOGIE, IL FAUT CHOISIR

Dans sa tribune du mois dernier, les deux dernières élues du groupe d'opposition « Ensemble pour l'avenir de chacun » ont pratiqué, par trois fois, la désinformation sur les compteurs LINKY.

Rappelons tout d'abord que les deux élues en question n'ont pas pu voter contre le déploiement de ces compteurs LINKY puisqu'aucune délibération sur le sujet n'a été inscrite à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Et pour cause, il n'est pas de la compétence de ce dernier de délibérer sur ce sujet. Les quelques communes qui s'y sont essayées ont d'ailleurs toutes vu leurs délibérations cassées par la juridiction administrative.

Rappelons ensuite que, contrairement à ce qu'affirment les deux élues, tout particulier peut effectivement suivre lui-même sa consommation, via son compte client, jour par jour et même demi-heure par demi-heure sur 24 heures.

Rappelons enfin que le tribunal administratif de Toulouse a bel et bien suspendu l'arrêté du Maire de Blagnac et que les dispositions relatives à la protection du droit de propriété ne sont en fait « qu'un simple rappel de l'état de droit » qui doit

naturellement s'appliquer.

Parce que la démocratie ne fait pas bon ménage avec la démagogie mais réclame au contraire de la pédagogie, nous avons, pour notre part, demandé à la société ENEDIS de tenir des permanences en Mairie pour répondre aux interrogations et aux inquiétudes des usagers sur le sujet.

LA MADELEINE DESIGN

La Métropole Européenne de Lille a été choisie comme Capitale Mondiale du Design pour l'année 2020. Dans ce cadre, la démarche de la MEL a notamment pour objectif de contribuer au renouvellement des politiques publiques dans les champs du design urbain. La Ville de La Madeleine entend bien monter dans le train du design en participant à cette dynamique et en proposant à la labellisation et à l'accompagnement design plusieurs projets et sites : le Cœur de Ville, l'École Victor Hugo, la Chaufferie Huet, l'aménagement des espaces publics, la Zone d'Activités Solidaires.

AGRICULTURE URBAINE : L'HEURE DE LA PREMIERE RECOLTE

Quelques mois après le lancement de la démarche d'expérimentation de l'agriculture urbaine sur notre commune, l'heure de la première récolte a sonné.

Entre les projets associatifs soutenus par la Municipalité, les premiers potagers installés sur l'espace public, la promotion des bonnes pratiques culturelles dans le magazine, ou encore les nouvelles aides municipales dispensées aux particuliers, on peut dire que cette première récolte est de qualité

UNE NOUVELLE CEM POUR RECOLTER AU PRINTEMPS

La Commission Extra-Municipale sur le devenir du SILILAM est installée et a débuté ses travaux. Cet outil de démocratie participative qui a déjà apporté la preuve, à quatre occasions, de son utilité et de son efficacité est à nouveau mobilisé dans le cadre d'une réflexion engagée et partagée avec tous les élus du Conseil Municipal, majorité et oppositions comprises, des personnes ressources et naturellement des représentants des habitants. Le rapport de la CEM est attendu pour le printemps...

IMPOTS LOCAUX : ENGAGEMENT TOUJOURS TENU

L'automne est là et les feuilles d'impôts tombent. A La Madeleine, pas de mauvaises surprises.

Après cinq années de baisse consécutive et cumulée de la fiscalité locale au man-

dat dernier, le taux de la Taxe Foncière et celui de la Taxe d'Habitation, n'ont pas connu d'augmentation en 2018 conformément à l'engagement pris au début du présent mandat municipal. Nul besoin d'entretenir un faux suspense : ces taux ne subiront pas d'augmentation en 2019 quand il s'agira de délibérer sur leur évolution.

DU REPAIR DAY AU REPAIR CAFE

Le 13 octobre, La Madeleine accueillait comme Bordeaux, Nantes, Toulouse et Paris, un « Repair Day » place du Marché, pour sensibiliser le public aux vertus de la réparation. Au-delà de cette sensibilisation ponctuelle à la nécessité de donner corps à l'économie circulaire, le prochain Conseil municipal du mois de décembre sera l'occasion d'enclencher un rendez-vous plus durable sous la forme d'un « Repair Café » qui sera initié par notre Municipalité.

**“Vive La Madeleine !”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com**

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

La chaufferie Huet... vaste chantier en perspective pour redonner vie à cette ancienne chaufferie créée en 1905 et dont l'activité s'est terminée en 1988, pour la transformer en une magnifique salle de spectacles. L'ambition est grande pour la ville, mais elle permet de mettre un nouveau lieu d'expression culturelle à disposition des habitants et de compléter « son carré magique ». Ce projet d'urbanisme a fait l'objet d'une commission extra-municipale prenant en compte tous les axes : de la transformation du

lieu jusqu'au fonctionnement de la nouvelle salle. Rien n'a été oublié y compris les éventuels partenariats financiers des différentes collectivités.

**«Ensemble pour l'avenir de chacun”
Virginie COLIN et Michèle OLIVIER**

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

Avec la densité urbaine la plus importante de la région, notre commune a bien plus besoin d'espace vert que de nouvelles constructions. Pourtant, afin d'augmenter ses revenus, la majorité affiche toujours une volonté d'accroître sa population et nous ne sommes pas à l'abri de voir fleurir de nouveaux projets immobiliers de grande envergure. A présent, c'est une promotion immobilière de la ville de Lille par la vente d'un

terrain au Sililam qui risque de bétonner un peu plus notre commune. Rompant avec sa politique, la municipalité tentera-t-elle de contenir ce projet pour préserver nos espaces ?

“La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air” - Pascal MOSBAH

Texte non remis.

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

«LA MADELEINE FIRST !»

Texte non remis.

**Legris Claude
Claudelegris68@gmail.com**



Devenez propriétaire de votre appartement neuf à La Madeleine !

Appartements
à partir de **154 000€**

Frais de notaires offerts !
sur les 10 premières ventes



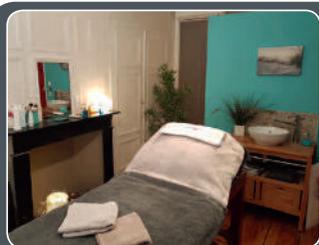
Les Jardins Saint-Charles est un programme de la SIGH idéalement situé à la Madeleine, à proximité des axes de communication et de la métropole lilloise. Les appartements répondent aux dernières normes environnementales RT 2012.

Renseignements sur sigh-habitat.fr ou par téléphone au

03 20 55 75 82



Venez nous rencontrer et visiter notre logement témoin !



PARFUMERIE
LE HEMBRE
INSTITUT DE BEAUTÉ



Pensez à la carte
Cadeau-Beauté,
valable sur l'institut, la parfumerie,
les bijoux et les accessoires.

www.parfumerie-lehembre.fr

90, rue du Général de Gaulle • La Madeleine • **03 20 51 36 12**



CABINET
DA COSTA FONTES DUTHILLEUL

**Rentrée gagnante :
1+1 mois gratuits***

Auto* - Deux-roues*
Habitation* - GAV*

148 rue du Général de Gaulle
Tél. **03 20 31 31 31**

* Voir conditions en agence



Institut pour la Recherche sur le **Cancer** de Lille

Soutenez l'IRCL, seule fondation au nord de Paris
entièrement dédiée à la recherche sur le cancer



Situé au cœur du site universitaire et médical du CHU de Lille, l'IRCL est un lieu unique de recherche pluridisciplinaire sur le cancer. Nos chercheurs, médecins, biologistes et physiciens, unissent leurs efforts pour mettre au point de nouvelles approches permettant de mieux détecter et combattre la maladie.

Pour mieux nous connaître, rejoignez nous sur www.ircl.org et visualisez notre vidéoclip de présentation

Simple et sécurisé : faites votre don en ligne

Notre fondation est habilitée à recevoir dons,
legs et assurances-vie.

Votre don IFI
bénéficie
d'une réduction
fiscale de **75%**

Votre
don bénéficie
d'une réduction
fiscale de **66%**

Contact : **Micheline Magdelon** • Tél : 03 20 16 92 11 • E-mail : ircl.lille@inserm.fr

Place de Verdun, 59045 LILLE Cedex

Chaussmart®

Le spécialiste des marques confort, pour marcher d'un pied léger, gai et joli, jusqu'au petit orteil !

150 m² dédiés aux meilleures marques de chaussures et pantoufles
Homme et Femme, chaussures pour pieds sensibles et grandes largeurs

Nouvelle Collection

AUTOMNE - HIVER

Plus de 400 nouveaux modèles sélectionnés
parmi les plus belles marques confort :
MEPHISTO, CLARKS, SOLIDUS, GABOR...

C'est aussi un large choix de pantoufles !
Charentaises, mules, ballerines,
chaussons fourrés, en cuir...



Nous vous accueillons :
Le lundi de 9h à 17h
Du mardi au vendredi de 9h à 19h
Le samedi de 10h30 à 18h30

32 rue de la Haute Loge 59700 MARCQ-EN-BAROEUL

à 300m de la Poste et 500m de la Mairie

Tél. : 03 61 76 11 25



Commandez sur
www.chaussmart.com
et choisissez le retrait en magasin !



SUPERMARCHÉ MATCH

Votre supermarché Match a changé !

Venez vite le découvrir
**+ de choix + de services
+ de convivialité**

*Une équipe de professionnels
à votre écoute*

du lundi au samedi de 8h à 20h
et le dimanche de 9h à 12h45
230 Rue du Général de Gaulle à La Madeleine

Promotions, informations & horaires
WWW.SUPERMARCHESMATCH.FR

Pour nos exclusivités, retrouvez-nous sur
FACEBOOK.COM/SUPERMARCHESMATCH

SUPERMARCHÉ
MATCH Drive

LA MADELEINE 3 rue de l'Abbé Lemire

Maisons de standing

à 5 mn de Lille

MAISON
CONNECTÉE
&
JARDIN PRIVATIF
AVEC 2 PLACES
DE PARKING

PORTES OUVERTES
les 16, 17 et 18
novembre
de 10h à 18h.

Dubois le bon emplacement, le meilleur placement
www.dubois-promotion.fr

Stéphanie Selosse
06 45 37 86 36



MMA PRO-PME

Mon assurance
couvre aussi les dégâts
dont je suis responsable
chez mes clients*

MMA A

Entrepreneurs
d'Assurances

* Une pièce défectueuse que vous avez fournie a endommagé la machine d'un de
vos clients ? Vous êtes couvert par votre contrat MMA PRO-PME.®

MMA A

Entrepreneurs
d'Assurances

Frédéric DEZOTEUX
Agent Général d'Assurances

202 rue du Général de Gaulle
59110 LA MADELEINE
Tél : 03.20.55.00.49
mma.lamadeleine@mma.fr
<http://agence.mma.fr/la-madeleine>

N° ORIAS : 09046836
www.orias.fr

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties
fixées au contrat.
MMA IARD Assurances Mutuelles Société d'assurance
mutuelle à responsabilité limitée RCS Le Mans 775 652 126 MMA
IARD SA au capital de 537 052 368 euros RCS Le Mans 440 048
922. Entreprises régies par le code des assurances.
Document à caractère publicitaire mettant en scène des personnes fictives.